République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Education Nationale
Direction de l'Enseignement élémentaire

En partenariat avec l'ONG

Sightsavers

PROJET TEST D'ÉDUCATION INCLUSIVE EN FAVEUR DES ENFANTS DÉFICIENTS VISUELS

Résumé du projet

Le Ministère de l'Éducation Nationale a initié en collaboration avec l'ONG **Sightsavers** un projet test d'éducation inclusive en faveur des enfants déficients visuels. Il s'agit d'accueillir des enfants mal voyants et non voyants dans trois écoles ordinaires situées au niveau des IEF de **Guédiawaye, Thiaroye** et **Rufisque commune** dans la banlieue de Dakar

Préalables

Les activités préparatoires ont consisté pour l'essentiel à des tâches d'information et de partage avec les acteurs en vue d'une appropriation du projet.

Ainsi, les partenaires institutionnels et techniques (IEE, spécialistes de la santé, directeurs d'école, enseignants, CGE, APE et autres membres de la société civile) s'activant dans la prise en charge du handicap ont été impliqués et mobilisés autour des objectifs du projet.

En guise d'exemple, l'étude exploratoire d'identification des écoles expérimentatrices et des cibles potentielles dans l'aire géographique du projet a été confiée au **CORIPH** (Conseil pour la Réinsertion des Personnes handicapées).

Cette étude, doublée d'un travail de sensibilisation, a facilité l'enrôlement des enfants durant la première année.

Axes d'intervention

Cinq volets ont été investis par le projet: renforcement de capacité, construction et équipement, prise en charge médicale, partenariat et appui organisationnel.

Renforcement de capacités

Il s'est agi de capaciter les acteurs directs en braille.

Dans ce cadre, les maîtres titulaires, les maîtres itinérants, les directeurs d'écoles ainsi que les Inspecteurs points focaux ont bénéficié de sessions de formation. Ces dernières, animées par des encadreurs de l'INEFJA, ont

permis d'atteindre un niveau appréciable de maîtrise du système braille, code langagier des aveugles. Ces formations ont aussi porté sur la didactique des mathématiques, sur le sport pour aveugles, de même que sur la psychologie de l'aveugle.

Il faudra aussi inscrire dans le même sillage les activités entreprises dans le cadre des cellules d'animation pédagogiques. Ces dernières ont été entreprises par les enseignants des trois écoles. Elles ont servi de cadre de mutualisation des entreprises mais aussi de conception de matériel didactique.

La visite d'expérience organisée par les points focaux en compagnie du coordonnateur national et celui de la **COSYDEP** a été une occasion pour faire du benchmarking. L'expérience du Burkina Faso a servi de prétexte pour apprécier dans divers domaines (institutionnel, communautaire, politique, etc.) les orientations et les enjeux majeurs.

Construction et équipement

L'esprit de l'inclusion est de rendre l'école apte à recevoir l'enfant dans ses attributs particuliers. Ainsi, des aménagements ont été réalisés pour d'une part faciliter la mobilité des enfants et d'autre part améliorer les conditions globales de présence des enfants à l'intérieur des écoles.

Les élèves ont été dotés en matériel divers: poinçons et tablettes, les écoles de machine Perkins, imprimante braille, ordinateurs portables, magnétophones et les maîtres itinérants de motos pour le soutien en famille.

Ces derniers, dans l'esprit du projet, sont chargés d'assurer un suivi accompagnement des enfants à domicile dans un esprit bénévole.

Prise en charge médicale

A travers ce volet, il s'agit de faire un travail de dépistage des troubles visuels en milieu scolaire avec l'appui technique du Programme National de Promotion de la Santé Oculaire du ministère de la santé. Tous les élèves des trois écoles ont bénéficié de visites médicales certifiant leur handicap. Le rapport établi, à cet effet, donne en détail les informations recueillies et des pistes de prise en charge adaptées.

Partenariat

La dynamique partenariale enclenchée par le projet a d'abord consisté à rencontrer les autorités municipales accueillant le projet dans le sens d'une appropriation du projet. Des contrats d'engagement ont été signés pour accompagner les enfants et leurs familles en sus des appuis ponctuels notés ça et là ; en particulier au niveau de la commune d'arrondissement de Rufisque nord.

Ensuite, convaincu du caractère transversal de la prise en charge du handicap, un pont a été trouvé à travers la direction de l'action sociale. Dans ce sens, des engagements en faveur de la prise en charge des élèves enrôlés ont été

pris dans le cadre du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire PNRBC

Appui organisationnel.

En termes d'appui organisationnel, le projet s'engage à asseoir un ancrage communautaire. L'association des parents d'élèves non voyants et mal voyants a été mise sur pied. A travers cette structure, le projet vise à impliquer la communauté et à jeter les bases d'une pérennisation et d'une vulgarisation du modèle.

Principale leçon apprise

Le modèle d'inclusion, basé sur une prise en charge spécifique d'un type de handicap, semble opérationnel et viable. En effet, au delà de la garantie de l'effectivité du droit de chaque enfant à l'éducation, les situations enseignement/apprentissage et les acquis chez les apprenants sont pertinents et militent en faveur d'un modèle d'inclusion ciblée.